

Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc



# La Commission du Débat public vous souhaite

### la bienvenue



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc



### **REUNION GENERALE**

Présentation du projet





## Merci de bien vouloir mettre en mode silencieux vos téléphones portables



« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qu'il convient.

Au niveau national, chaque individu doit [...] avoir la possibilité de participer au processus de prise de décision... »

Extrait de la déclaration de Rio - 1992



### **Antoine DUBOUT**

Président de la CPDP





### **Dominique BLANC**

Maire de St-Quay-Portrieux



### **Antoine DUBOUT**

Président de la CPDP





### Les enjeux du Débat Public





### La Commission Nationale du Débat Public, Autorité Administrative Indépendante (CNDP) a été saisie par le Maître d'Ouvrage (SAS Ailes Marines), sur le projet :

- 100 éoliennes
- 77 km<sup>2</sup>
- 500 MW
- Entre 17 et 30 km de la côte
- 4 ans de travaux



#### Considérant :

- le montant de l'investissement,
- le caractère d'intérêt national,
- les impacts sur l'environnement, l'avifaune, les mammifères marins, la visibilité et le paysage,
- les impacts des aménagements connexes (raccordements et ports) sur l'environnement,
- les enjeux socio-économiques pendant la construction, la création d'une filière industrielle,
- les impacts sur la navigation maritime, la pêche et le tourisme,

la **CNDP** a décidé d'organiser un débat public en toute indépendance.



- La CNDP a confié l'animation du débat à une commission particulière (**CPDP**) composée d'un Président, de 6 membres et d'un Secrétaire Général.
- La durée d'un Débat Public est de 4 mois (25/03 24/07/13).
- Il se déroule en amont de toute décision sur la réalisation du projet.



### Les trois objectifs du débat public :

• Vous informer sur le projet

Vous inciter à s'exprimer

• Éclairer le Maître d'Ouvrage



La CPDP est une commission indépendante. Elle s'engage à respecter l'éthique et la déontologie de la CNDP :

- Indépendance,
- Neutralité,
- Equité dans le traitement des différents acteurs.
- La CPDP ne se prononce pas sur le fond
- La CPDP publie un compte-rendu et la CNDP un bilan du débat dans les 2 mois qui suivent la fin du débat public (soit avant le 25/09/13)
- SAS Ailes Marines indiquera les suites qu'elle donne à son projet dans les 3 mois suivant la publication de ces documents



### Quelques enjeux du Débat Public

- l'espace naturel, la mer
- la biodiversité
- les activités maritimes
- l'activité économique régionale, l'emploi
- le développement d'une filière industrielle
- la politique énergétique
- la sécurisation énergétique de la Bretagne
- la réduction des gaz à effet de serre



# Le Débat Public La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)



### Le débat public en chiffres

149 saisines depuis 2002 ont donné lieu à

→ 60 débats publics

Qui ont abouti à

- 7 projets abandonnés (11%)
- 11 projets poursuivis sans modification (19%)
- 42 ont été poursuivis avec modifications, nouvelle version du projet, choix d'une option apparue au cours du débat public (ex. tracé), etc. (70%)

Actuellement 10 débats sont en cours.



#### La CPDP

Président : Antoine DUBOUT

#### Les membres:

- Sophie CHEGARAY
- Claire de LOYNES
- Joseph MOYSAN

- Alain RADUREAU
- Michel STEINER
- Bruno de TREMIOLLES



### Les outils du débat

- les cahiers d'acteurs
- les questions écrites ou par SMS
- les avis et contributions
- le site internet www.debatpublic-eoliennesenmer22.org
- 10 réunions publiques



### L'organisation de la réunion





- Chaque réunion est basée sur une durée de 3 heures
- · Les réunions sont enregistrées et filmées
- La CPDP prévoit des temps significatifs d'échanges avec la salle

Respecter le temps de parole de 3 mn par intervention. Un chronomètre affiché sur l'écran régule le temps de parole de chacun

• Le verbatim de la réunion est mis en ligne sur le site internet de la CPDP dans les 4 jours ouvrés



### Déroulé de la soirée





#### Première partie :

• Emmanuel ROLLIN, directeur de Projet AILES MARINES

#### Interventions de :

- Monique Le CLEZIO, 1ère Vice-présidente du Conseil général
- Georges BREZELEC, Vice-président de la COBRENORD
- Echanges avec la salle

#### Deuxième partie :

#### Interventions de :

- Dominique RAMARD, Vice-président du Conseil régional Bretagne
- Marie-Paule ALLAIN, Représentant du Collectif CAPE
- Echanges avec la salle



### PREMIERE PARTIE

Présentation générale du projet



### **Emmanuel ROLLIN**

Directeur de Projet AILES MARINES



#### Interventions de :

- Monique Le CLEZIO, 1ère Vice-présidente du Conseil général
- Georges BREZELEC, Vice-président de la COBRENORD



### Monique Le CLEZIO

1ère Vice-présidente du Conseil général



# Georges BREZELEC Vice-président de la COBRENORD



### Echanges avec la salle





### **DEUXIEME PARTIE**





#### Interventions de :

- Dominique RAMARD, 1ère Vice-président du Conseil régional
- Marie-Paule ALLAIN, représentant du collectif CAPE



### **Dominique RAMARD**

Vice-président du Conseil régional



### **Marie-Paule ALLAIN**

**Collectif CAPE** 





### Echanges avec la salle





### **Antoine DUBOUT**

Président de la CPDP





### Prochaine réunion

Réunion thématique :

Energie et atterrage des câbles RTE

Mercredi 15 mai 2013 – 19 h Saint-Brieuc – Palais des Expositions Brézillet – salle « Le grand Léjon »



### Quelques chiffres

- 17 cahiers d'acteur
- 212 questions écrites
- 48 avis

#### www.débatpublic-eoliennesenmer22.org

- 13 669 connexions
- 67 361 pages lues



### Merci de votre attention

